



**CERTIFICAT N° 01955**  
VERSION 1

**AUTO-ECOLE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS**

6 Rue Antoine Rocca  
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

N° de déclaration : 11910924691

N° SIREN : 890719669

SGS ICS, organisme certificateur, atteste que l'organisme susmentionné est certifié :



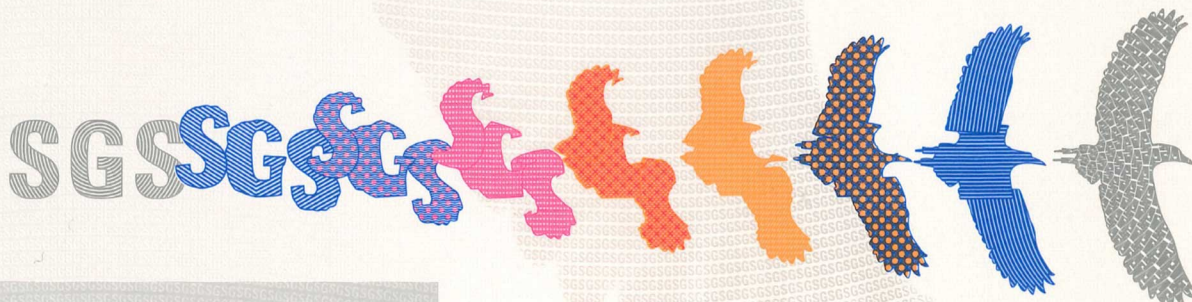
**Pour la(les) catégorie(s) d'action concernée(s) :**  
Les actions de formation

Programme de certification :

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences,
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail,
- Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail dans sa version en vigueur,
- Règlement de certification SGS ICS en vigueur

Certification prévue selon l'article L.6316-1 du Code du Travail  
Délivré le : **14/04/2022**  
Valable jusqu'au : **13/04/2025**

Siham VIDARD  
Présidente de SGS ICS



# ATTESTATION N° 0257

Version 1

## AUTO-ECOLE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

6 Rue Antoine Rocca  
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

SGS ICS, 29 avenue Aristide Briand à Arcueil, atteste que l'organisme mentionné ci-dessus a été évalué et répond aux critères d'éligibilité du référentiel :

### Label LA/QAE/02

### « Qualité des formations au sein des auto-écoles »

Sous réserve du respect des critères de la labellisation, cette attestation est attribuée à compter du 14/04/2022 jusqu'au 13/04/2025

*Pour la(les) catégorie(s) d'action concernée(s) :*

Les actions de formation

Siham VIDARD  
Présidente de SGS ICS